

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Récents Nouvelles de Rome.

L'Univers du 27 septembre s'exprime ainsi d'après son correspondant de Rome :

« On parle beaucoup à Rome d'une guérison extraordinaire arrivée dans le palais même du Vatican ; voici comment on raconte ce fait prodigieux, qui sera sans doute l'objet d'une enquête juridique.

« Une jeune fille d'une vingtaine d'années, dont la famille est employée dans la domesticité du palais, avait contracté une fièvre pernicieuse, causée par la perte de son père, mort il y a peu de temps, et aussi par l'influence de la saison, qui a multiplié à Rome les maladies de ce caractère et y a fait dans ces derniers mois un grand nombre de victimes.

« Malgré les soins éclairés du médecin de la famille pontificale et de ses parents, la jeune malade fut bientôt à toute extrémité. Le vice-curé du palais, qui est de fondation, comme on sait, un religieux de l'ordre des Augustins (Mgr le sacriste, du même ordre, est le curé titulaire) lui avait administré le sacrement de l'extrême-onction, et avait récité la prière de la recommandation de l'âme. On n'attendait plus que son dernier soupir.

« Il faut, pour se rendre compte du prodige qui va se produire, faire connaître à nos lecteurs que pendant le cours de la maladie le vice-curé avait plusieurs fois engagé la pieuse malade à invoquer un vénérable serviteur de Dieu de l'ordre des Augustins, dont on poursuit le procès de la béatification, et qu'il avait même fait mêler aux potions de la malade quelques petits fragments des habits du Vénérable. D'un autre côté, suivant l'usage des familles religieuses, on avait porté dans la chambre de la mourante le *Sancto Bambino* de l'Ara-Caeli, demandant à ces dernières ressources de la foi une guérison que la science humaine ne pouvait plus donner.

« Retournons maintenant après du lit de la mourante, et nous la trouverons plongée dans un sommeil profond dont elle se réveillera bientôt, le sourire sur les lèvres, pour raconter qu'elle a vu le saint Enfant-Jésus, ayant à ses côtés un vénérable serviteur de Dieu revêtu de l'habit des religieux de Saint-Augustin. Elle ajoute qu'elle se sent guérie, mais que sa faiblesse est très grande, et elle demande un bouillon pour la fortifier. On satisfait ce désir qu'on croit inspiré par les dernières agitations de l'agonie ; mais la malade, qui a senti l'action de la grâce et qui sait bien qu'elle est guérie, se lève, se débarrasse de tous les sinapismes, de tous les vésicatoires dont son corps était couvert, et qui n'y ont laissé aucune trace, et dès le lendemain matin elle se rend à l'église de l'Ara-Caeli, distante de plus d'une demi-lieue, pour y remercier le *Sancto Bambino* et le serviteur de Dieu qui l'ont rendue à la vie et à la santé.

On comprend la sensation qu'un fait de cette nature a dû produire sur une population pleine de foi, surtout à la veille de la cérémonie du 21, qui devait mettre solennellement sur les autels, en le plaçant au rang des bienheureux, le vénérable père Claver, de la société de Jésus.

BARRIER.

Cette narration, empreinte de tant de conviction, appuyée d'ailleurs sur le témoignage d'un correspondant qui affirme, a servi de matière à une plaisanterie insérée dès le lendemain (28 septembre) dans l'Abonnement de Paris, et dont l'égrillard qui l'a mise au jour espère sans doute que l'on lira bien et du narrateur et du fait qu'il expose. Le *Courier des Etats-Unis* prend assez un sérieux cette pastiche ; il la reproduit avec complaisance ;

nous voulons bien la reproduire à notre tour ; la voici : nous n'omettons ni le titre ni, encore moins, le nom de l'auteur :

ENCORE UN MIRACLE !

« Le besoin d'un nouveau miracle se faisait généralement sentir. Il y avait longtemps que la vierge de Rimini, (1) fatiguée de chasser des yeux, refusait absolument de remuer la paupière, et sainte Rose Tarnisier (2) n'avait pu pousser la puissance miraculeuse jusqu'à esquisser la police correctionnelle et la cour d'assises.

« Il était donc urgent de renouveler le répertoire de la prestidigitation cléricale. L'Univers est heureux d'avoir à rendre compte à ses lecteurs de la première représentation d'un tour de force tout neuf.

« Voici la chose. Une jeune fille, employée au Vatican, était atteinte d'une fièvre pernicieuse. Il va sans dire que tous les médecins de Rome y avaient perdu leur médecine. La malade était à toute extrémité. On lui avait administré les derniers sacrements. Sa respiration s'embarassait de plus en plus ; le râle vint, et puis plus rien. La malade cessa de souffler. Elle était morte.

« Bien ! pas du tout ! Au contraire, elle était guérie ! Soudain, elle se réveilla et demanda un bouillon. Le bouillon apporté, elle l'avala gaillardement, se leva, et se débarrassa de tous les sinapismes et de tous les vésicatoires dont son corps était couvert. Chose toute simple, ces vésicatoires et ces sinapismes ne laissèrent aucune trace. Cela fait, elle s'habilla et fit une demi-lieue à pied pour se mettre en appétit.

« Comment l'Univers explique-t-il cette guérison prodigieuse ! Par deux causes : premièrement, on avait porté dans la chambre de la mourante le *Sancto Bambino* de l'Ara-Caeli ; deuxièmement, pendant le cours de la maladie le vice-curé avait plusieurs fois engagé la pieuse malade à invoquer un véritable serviteur de Dieu, de l'ordre des Augustins, dont on poursuit le procès de béatification, et il avait fait mêler aux potions quelques petits fragments des habits du vénérable. La guérison est venue de cette source aux guenilles.

« Et c'est avec de pareilles stupidités qu'on voudrait gouverner au dix-neuvième siècle ! « En faisant cuire un morceau de l'habit d'un Augustin, on ressuscite les morts ! Le bouillon de pantalon, le tisane de boutons de gilet, la pâte de soutane ; tels seraient les remèdes de la pharmacie catholique ! Il y aurait désormais deux infailibles porte-bonheur : la corde de pendu et la jaretière de moine !

« Voilà la manière dont l'Univers entend la religion, qu'il croit défendre. Il fait de l'Eglise une boutique d'apothicaire.

« Nous aussi, nous croyons en Dieu, et nous croyons aux miracles. Mais nous y croyons autrement que l'Univers. La Providence s'est manifestée dans ce temps en trop d'occasions.

(1) L'écrivain peut nier à Paris ce que des milliers de personnes croient aussi fermement avoir vu ; mais l'Univers, en citant le nom de Rimini, n'a fait que réclamer de ses adversaires, non une foi implicite dans le miracle, mais au moins le respect que l'antiquité et les traditions semblent exiger d'elles. Le fait de Rimini n'avait point subi l'épreuve d'une constatation officielle ; il n'a point été imposé comme article de foi. L'allusion de l'écrivain est donc en pure perte.

(2) Rose Tarnisier a été mise en jugement pour crime de profanation d'objets consacrés au culte religieux. Loin de croire au miracle de St. Saturnin, une commission ecclésiastique, chargée de s'en enquérir, a proclamé que les circonstances de cet événement ne suffisaient pas à le caractériser comme prodige ; qu'il n'y avait pas lieu de croire à un miracle. L'intention de l'écrivain est ici de prêter aux gens plus de crédulité qu'ils n'en ont de prétendre que l'on voit un miracle, là où le miracle est reconnu ne point exister. L'homme incrédule qui nient ainsi pour rire !

sions éclatantes pour que nous soyons tentés de nier de son existence et son intervention.

« Oui, l'intervention providentielle est visible dans ces grands mouvements qui jettent bas en un jour des trônes séculiers. Quand un homme comme Napoléon s'éleva ; quand la royauté légitime, avec ses majorités compactes, avec son armée, avec ses siècles, est si vite balayée de la terre de France ; quand Louis-Philippe, ses fils, ses chambres, ses régimens fourmillant sur les boulevards, sa complicité avec l'Europe, toute cette force matérielle fond subitement au premier souffle de l'idée populaire : c'est alors que nous disons : Voici Dieu qui passe.

« Voilà nos miracles ! Dieu fait de nos jours d'assez grands miracles pour que nous n'allions pas lui en prêter de petits. Les malades que Dieu guérit dans cette immense époque, ce ne sont pas les servantes du Vatican, ce sont les nations.

« Chaque jour, Dieu ressuscite un peuple : hier la France ; aujourd'hui l'Italie ; demain la Pologne. Il les tire brusquement du lit de misère où ils agonisent depuis de si longues années. Il leur enlève tous leurs maux : la corvée, le droit d'aînesse, l'oppression de l'étranger. Il leur donne la démocratie, cette pleine santé des peuples.

« Et c'est quand de semblables miracles s'opèrent quotidiennement sous nos yeux, que les badauds du journalisme croient rendre service à la religion en imaginant leurs farces ridicules ! Dieu guérit les peuples de leurs monarchies ; l'Univers l'occupe à délivrer les servantes de leurs vésicatoires !

AGUSTE VACQUERIE. (1)

Ineffable ! N'y a-t-il pas là des paraphrases à ébranler les convictions robustes ? Le persiflage a besoin d'un enseignement. Nous allons le prendre pour lui dans l'Univers ; ce sera moins égayant peut-être, mais aussi plus rationnel. La raison a bien ici son utilité, vraiment ! — Ainsi, nous lisons dans l'Univers du 30 septembre, sur la « Béatification du Vén. Serviteur de Dieu Pierre Claver, de la Compagnie de Jésus, » (2) les lignes suivantes, presque toutes ayant trait aux miracles :

L'Univers s'exprime ainsi :

« Au récit des faits de l'ordre surnaturel dont ils ignorent les lois et dont les phénomènes sont pour eux une énigme, les hommes grossiers que leurs sens appesantis enchaînent dans la matière, répondent par le blasphème et par de stupides ricaneurs. Ils reconnaissent les lois du monde matériel, ils les ont calculées ; mais quand saint Augustin leur dit que le monde surnaturel a aussi ses lois et que Dieu, auteur tout-puissant des uns et des autres, a subordonné les lois de l'ordre inférieur aux lois de l'ordre supérieur, leur intelligence abaissée ne peut comprendre cette doctrine ; ils la jugent inepte et se remettent à rire. Que les corps aient action les uns sur les autres, qu'ils aient action sur l'âme humaine, ils le croient et même ils prétendent l'expliquer, mais que des esprits aient action sur nos âmes, et surtout qu'ils aient action sur nos corps ou sur la nature, ils ne sauraient le concevoir. L'accomplissement de la loi naturelle en vertu de laquelle nous voyons chaque jour le soleil se lever, leur semble une chose toute simple, mais l'accomplissement de la loi surnaturelle en vertu de laquelle on voit le soleil s'arrêter à la parole de Josué, choque leur

(1) Le lecteur retrouvera ce nom aux Extraits de l'Univers, 3e page de ce numéro de Mélanges.
(2) Notre dernier No. contient un rapport sur cette Béatification.

raison. Dieu qui a réglé le cours des astres, n'a pu, à leur avis, établir que l'homme, être d'une nature supérieure à la nature des corps célestes, puisqu'il a l'intelligence et la volonté, pourrait, en s'élevant vers Dieu par une prière plus ardente et plus pure, obtenir la puissance de suspendre ce cours. Ils croient à l'influence de la lune, ils ne croient pas à l'influence des esprits dégagés par la sainteté des liens de la matière. Ils croient à la vertu des fluides, et de la vertu de la prière, loi si incessamment manifestée parmi les hommes, que tous les peuples et tous les siècles proclament unanimement, est pour ces esprits matérialisés une absurdité. Ils croient à la vertu curative d'une plante, d'un minéral, et ils ne veulent pas croire à la vertu que Dieu, en sa bonté, a voulu mettre dans la parole, dans l'attouchement, dans les ossements des saints, et jusque dans les lambeaux de leurs vêtements. Comme si la vertu de Dieu était enchaînée dans le règne végétal ! comme si les êtres spirituels étaient incapables de recevoir les dons de l'esprit ! comme si la matière était autre chose que le véhicule, l'instrument par lequel le monde invisible se manifeste dans le monde visible ! comme si cette subordination de la matière à l'esprit n'était pas la loi universelle de ce monde terrestre ! Et pourtant rien n'a été épargné pour faire accepter à ces insensés la manière qui leur manque ; c'est pourquoi leur aveuglement est inexorable.

La voix des plus grands génies qui aient paru parmi les hommes se joint à la voix des peuples pour leur représenter l'imbécillité de leur incroyance et l'immunité de leurs objections ; de sorte que pour nier la puissance surnaturelle de Dieu, ils sont contraints de nier la rectitude naturelle de la raison, et que leur insolence s'attaque au génie humain non moins qu'à la sagesse divine. D'un autre côté, ils sont au milieu des chrétiens, ils les voient, les entendent ; ils savent ou peuvent savoir que, vivant dans l'ordre surnaturel, les innombrables enfants de l'Eglise éprouvent chaque jour les effets des lois qui régissent cet ordre, si bien que les miracles, quoiqu'ils soient dans cet ordre même des faits extraordinaires, ne peuvent pourtant les étonner, puisqu'ils dérivent de ces lois et s'expliquent par elles, car enfin les miracles n'ont rien de plus incroyable que les faits surnaturels ordinaires et permanents, et comment peut-on traiter d'impossible la guérison d'une maladie ou la résurrection d'un mort lorsque l'on croit sincèrement à la rémission des péchés, par exemple, et à la transsubstantiation ? Les incrédules peuvent-ils supposer que tous les catholiques de la terre aient perdu la raison, ou qu'ils s'entendent tous pour affirmer le mensonge ? S'ils ne le croient pas, comment expliquer autrement que par une passion aveugle, qu'un tel témoignage ne les retienne pas et ne leur commande pas d'écouter, d'examiner, de chercher à comprendre ce que nous comprenons, et de se taire, malgré tous leurs efforts, leur esprit est trop faible pour y parvenir ? Qu'ils ne disent point : Nous n'avons devant nous que quelques hommes, nous pouvons bien les prendre pour des insensés ! La croyance des chrétiens aux miracles est un fait trop universel, trop éclatant pour que cette réponse soit sincère. D'ailleurs, l'Eglise elle-même élève la voix : à la face du monde elle confesse l'ordre surnaturel, la toute-puissance de Dieu sur l'ordre de la nature, la puissance miraculeuse qu'il communique à ses Saints et les choses merveilleuses qu'il lui plaît d'opérer par eux. Les Béatifications, les Canonisations sont autant de proclamations solennelles de ces vérités, car lorsqu'elle met un de ses fils au rang des Bienheureux, l'E-

glise ne se contente pas d'attester ses vertus héroïques, elle atteste aussi ses miracles. Aujourd'hui nous recevons de Rome le récit de la Béatification du Vénérable Pierre Claver, (1) l'une des gloires de la compagnie de Jésus, et les Lettres Apostoliques par lesquelles le Souverain-Pontife a décerné cet honneur au serviteur de Dieu. Nous les recevons comme une consolation au milieu des épreuves que nous avons à subir, et nous les signalons à nos ennemis comme une preuve nouvelle de la croyance permanente de l'Eglise à la puissance surnaturelle, comme un témoignage éclatant de sa foi, que le Seigneur ne s'est pas retiré d'elle, et qu'aujourd'hui, aussi bien qu'aux premiers jours de son histoire, elle a en elle et dans ses bras la vertu de Dieu. »

DU LAC.

Nouvelles de Rome.

C'est à la suite d'un triduo expiatoire célébré à Saint-André-della-Valle, en réparation de l'outrage sacrilège fait à la madone du Vicolo del l'Abate Luigi, qui ont lieu la béatification du rév. P. Claver. Nous dirons quelques mots de la cérémonie expiatoire et du fait qui y a donné occasion.

L'année dernière le colonel Nardoni, assailli par deux sicaires, échappa providentiellement à la mort. Il se trouva que le théâtre de cet événement était précisément au-dessus de la Madone placée au coin du Vicolo dell'Abate Luigi. Le colonel attribua son salut à la protection de la sainte Vierge, et pour lui témoigner sa reconnaissance, il fit soigneusement restaurer l'image qui l'avait protégé, et que l'isolement du lieu où elle était placée avait fait fort négliger.

La démagogie, à ce qu'il paraît, gardait rancune à la Reine des Cieux d'avoir couvert de sa protection un homme dont la mort eût été si précieuse à la cause républicaine, et elle s'en est vengée sur l'image que le colonel avait réparée et embellie. Une main sacrilège et démocratique, profitant de la faveur des ténèbres et de la solitude du lieu, brisa à coups de pierre, le cristal qui garantissait la sainte image, et mutila ses traits bénis. Cet outrage brutal remplit d'horreur et d'indignation toute la ville, et S. Em. le Cardinal-Vicaire reçut aussitôt de très nombreuses et très instantes prières pour qu'il daignât ordonner une cérémonie expiatoire. Ces supplications, qui étaient celles de tout le peuple romain, car la République, qui a fait tant de mal, n'a pu entamer le culte traditionnel et si cher de la Madone, furent écoutées favorablement, et un triduo solennel eut lieu les 14, 15 et 16 de septembre. L'outrage par la démagogie a été placé sur le grand autel de l'église voisine de Saint-André-della-Valle, au milieu d'une infinité de cierges qui lui faisaient comme un diadème de feu, et pendant trois jours, elle a reçu les hommages, les invocations, les pleurs et les réparations d'un peuple fidèle à son culte. Le soir du troisième jour, une foule immense remplissait l'église et ses alentours, et, au milieu des chants et des cris : Viva Maria ! à la lueur d'une illumination qui reproduisait les emblèmes de Marie, la sainte image a été portée processionnellement et replacée dans le lieu qu'elle occupait, et toute la multitude s'est retirée en chantant ce complet si cher au peuple de Rome, et dont la douce et antique mélodie rend si bien ses sentiments affectueux pour celle qu'il appelle sa mère : *Eviva Maria ! Maria viva, et chi la cred !*

FRÉDÉRICON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.

C. D. V.

CHAPITRE PREMIER.

(Suite.)

—Qu'est-ce que ça me fait ?

—A vos ordres ; je voulais vous prévenir seulement.

—J'ai des raisons pour opérer la saisie moi-même, en votre compagnie, bien entendu, mon cher monsieur Riffaud. Adjoignez-vous un homme sûr.

—Très-bien ; j'ai un vieux clerc *ad hoc*. Je suis à vous dans la minute. C'est rue des Postes, n'est-ce pas ?

—Oui, rue des Postes.

Marni s'assit et compulsa le dossier. — chap. 11. — La rue des Postes où se rendait Marni en compagnie de l'huissier Riffaud,

appartient en propre à ce qu'on est convenu d'appeler le quartier latin. Aussi, dans cette même rue y avait-il, ce jour-là, une réunion d'étudiants, c'est-à-dire, visages jeunes, paroles pétillantes, coeurs vifs et brûlants, enthousiastes de tout ce qui apparaît au nuage qui passe, de Poiseau qui vole, de la main qui se tend, de la voix qui appelle.

C'est que la jeunesse des étudiants n'est pas cette jeunesse de tout le monde enfermée strictement dans les limites de la vie commune, tenue en lisière par l'inquiétude des parents et surveillée par le regard rigide de la paternité ; elle est bruyante et fantasque, folle de liberté et d'indépendance, échevelée par le cœur et par la tête, baril de poudre près duquel brûle incessamment une flamme que Dieu a mise en nous.

Aussi, par les fenêtres ouvertes d'un 4e étage, on entend déjà les clameurs joyeuses de ces jeunes convives du banquet de la vie. L'appartement où ils se trouvent sort des règles ordinaires, et franchit d'un bond orgueilleux les bases fondamentales du quartier latin. Il se compose de trois pièces.

Cela s'est-il jamais vu ? Trois pièces !... au lieu de la chambre mansardée d'un richeur ! Ces trois pièces sont richement ameublées et décorées ; le luxe s'y réunit à l'utilité et à l'agréable.

Dans cet appartement habite Arthur De Savernay, le petit-fils de ce noble et vertueux Henri De Savernay, dont les lecteurs doivent avoir gardé le souvenir.

Arthur a 25 ans. Il vient de passer son

troisième examen, le plus difficile, le plus dangereux de tous, et c'est pour fêter son triomphe qu'il a convié quelques-uns de ses camarades à un repas inconnu jusque-là dans les fastes du quartier latin.

Arthur est bien le type de cette jeunesse du 19e siècle, pleine de confiance en elle-même, et méprisant dans son insouciance audace l'expérience du passé pour se jeter, toutes voiles dehors, dans l'inconnu de l'avenir, annonceuse des idées libérales les plus exagérées, et s'élevant de ces mots sonores et creux : *Patriotisme et liberté*, que les fauteurs d'une robe et de désordre ont toujours au service de ceux qu'ils tiennent. Jeunesse soupçonneuse et inquiète, tenant dans ses flancs féconds le bien et le mal, et presque toujours, poussée comme par un vertige à la négation de ce qui est.

Où, telle est la jeunesse de ce siècle, tumultueuse, agitée, pleine de nuances sonores, sans conviction aucune, espérant toujours et ne se souvenant jamais.

Arthur De Savernay rêvait comme on rêve à 21 ans ; le frotement des écoles en avait fait un libéral des plus avancés sans qu'il sût pourquoi ; il s'abreuvait à l'excès de ces folles idées qui attirent et empoisonnent.

Caractère généreux, noble à l'excès, plein de dévouement et d'abnégation, de chaleur instinctive, il se crut promptement de nombreux amis dont il était l'idole et sur lesquels il ne tarda pas à prendre un empire absolu.

Aussi, Arthur De Savernay était une puissance et une autorité réelle, il montait ou arrottait les cabales ; il eût soulevé par rico-

chets, à son gré, une partie du quartier latin ; il faut dire aussi que le quartier latin n'est pas difficile à soulever, il aime tout ce qui ressemble au tapage ; c'est pour lui le marche-pied de l'indépendance.

Arthur comprenait sa puissance ; et, comme il y a toujours en nous un sentiment d'orgueil naturel, il en était fier et n'eût pas abandonné son petit trône au 4e. étage pour le splendide hôtel du duc De Savernay son aïeul.

C'est qu'il savait bien que c'était la meilleure partie de l'école qui s'était ralliée à lui ; et que celle-là dominait l'autre par l'intelligence, qui est la véritable force.

Il était riche et jeune, il était ardent ; il jetait pour le plaisir de tous son argent par les fenêtres et en avait au service de ses amis, sans s'inquiéter qu'on lui rendit ce qu'il avait prêté. Il était la providence des amateurs de punch, de gros, et de bichofs ; petits fils de duc et pair, il se montrait *bon enfant* avec tout le monde. Que fallait-il de plus ? Combien de popularités, qui vident haut ne sont pas aussi bien assises que l'était la sienne !

Toutefois, et pour établir, avant de commencer ce récit, chaque classe sur son véritable pied, il est juste d'en désigner une qui a bien ses titres à une mention : celle qui passe peu d'examinés, mais qui joue beaucoup au billard, s'occupe peu du droit romain, mais enlote parfaitement des pipes. Et celle-là au moins n'est pas à dédaigner ; la presse et la queue du billard ont bien leurs prosélytes !

A la tête de ceux-là était Mathias, Ma-

thias élève de huitième année, Mathias casseur d'assiettes de la société, et qui ne dédaignait pas, dans les occasions solennelles, de s'élaner sur un billard pour haranguer les amis et leur prouver les réformes indispensables tant dans le gouvernement que dans l'école de droit. Type bien vrai, bien réel, bien connu ; et que l'on rencontre à chaque instant. Bonne nature au fond, terrain généreux, mais où la paresse et les mauvaises habitudes sont bien près d'ensevelir tous les vices.

Ce matin-là, les deux *royautés* populaires devaient se donner la main. Mathias, qui affectait de faire bande à part et nourrissait en secret un sentiment de jalousie contre le roi son voisin, déjeunait chez Arthur De Savernay.

—Que je suis heureux, messieurs, de vous revoir chez moi, dit Arthur à quatre nouveaux hôtes qui, fidèles à l'invitation, arrivaient en toute hâte.

Presque au même moment, on entendit dans l'escalier un grand bruit de voix et de rires.

—Messieurs, je vous annonce Mathias et son état major, dit un des étudiants en riant.

Comme un écho de ces paroles, la voix de Mathias, douée d'un timbre de stentor, hurla dans l'antichambre au refrain. Et Mathias entra, une casquette au carreau sur l'oreille, une pipe noire comme une aile de corbeau à la bouche, avec longs cheveux roux demi crépus et une moustache plus pointue que l'épée d'un mousquetaire.

Il s'arrêta sur le seuil.

—Salut la compagnie, la casquette à bas, le brûle-gueule en poche ! Tuidieu ! mes-

C'est ainsi que la sauvage impiété des démagogues a préparé pour la très sainte Vierge un vrai triomphe, et pour leur cause un échec dont la portée échappera peut-être à leur aveuglement, mais qui n'en est pas moins réel. Grâce à Dieu, Rome n'en est pas encore venue à ce point d'être insensible aux outrages faits aux objets les plus chers de son culte et de son affection. Elle se souviendra de l'insulte faite à Marie, et elle maudra de plus en plus la main sacrilège qui ne craint pas de provoquer la vengeance céleste par des attentats rarement impunis.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI, 24 OCTOBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—Récents nouvelles de Rome: Critique de A. Vaequerie à propos de miracles.—Derniers avis de Rome.

FICILETON:—LE MONTAGNARD ou LES DEUX REPUBLICAINS:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

ROME.

La Correspondance de Rome publie le décret suivant, par lequel de nouvelles indulgences sont attachées à la récitation du chapelet:

DESCRIPTUM URBI ET ORBI.

Ex auctoritate Sanctissimi die 12 maii 1851. Afin de développer toujours davantage dans le cœur des fidèles la dévotion envers la Vierge, Mère de Dieu, et surtout par la prière très efficace du très saint Rosaire, dans laquelle les mystères de notre Rédemption sont aussi rappelés, notre très saint Père le Pape Pie IX, accueillant favorablement les très humbles prières du vicaire-général et du procureur-général de tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs, après avoir confirmé toutes les indulgences accordées par ses glorieux prédécesseurs, tant aux membres des confréries du très St. Rosaire qu'à tous les fidèles qui réciteraient le Rosaire, a daigné attacher de nouvelles indulgences à la récitation de cette prière, soit pour les confrères, soit pour les autres fidèles. Pour les confrères et membres de toutes les confréries érigées canoniquement ou qui pourront être érigées à l'avenir, indulgence plénière aux jours de la Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification, de la Présentation et de l'Assomption de la sainte Vierge Marie; et deux vendredis seulement du Carême laissés au choix de chacun, au dimanche de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au jour de la Pentecôte, pourvu que, vraiment pénitents, confessés et nourris de la sainte communion, ils visitent dévotement quelque église ce jour-là, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, et pendant quelque espace de temps y offrent de pieuses prières aux intentions de Sa Sainteté. Indulgence de dix ans et de dix quarantaines à gagner une fois par jour par les confrères et les autres fidèles qui, contris au moins de cœur, réciteront dévotement en commun la troisième partie du Rosaire, soit dans leur demeure, soit dans les églises, soit dans les oratoires publics ou privés. Les fidèles enfin qui n'appartiennent pas à cette confrérie, s'ils ont l'habitude de réciter de la même manière la troisième partie du Rosaire au moins trois fois par semaine, gagneront l'indulgence plénière au dernier dimanche de chaque mois, pourvu que, vraiment pénitents, comme il a été dit plus haut, confessés et s'étant approchés de la sainte Table, ils visitent quelque église ou oratoire public, et y prient pendant quelque temps aux intentions indiquées plus haut. La volonté de Sa Sainteté est que, toutes et chacune des indulgences susdites soient non-seulement applicables aux âmes du purgatoire, mais

valables à perpétuité dans les temps à venir sans aucune expédition de Brefs. Nonobstant toute disposition contraire. Datum Romae ex Secretaria Sacrae Congregationis Indulgentiarum. F. CARD. ASQUINIUS Praefectus. ALOYSIUS COLASANO, Secretarius.

On écrit de Rome: "Pendant que cette cérémonie d'expiation (1) s'accomplissait à Saint-André-della-Valle, la famille Mengacci et les autres personnes si heureusement préservées de l'explosion de la machine infernale de la place Navone, firent célébrer dans l'église de l'Am-Cœli un triduo d'actions de grâces auquel assistaient tous leurs parents, tous leurs amis et un grand nombre de fidèles.

"On dit, du reste, que les auteurs de cet horrible attentat sont sous la main de la justice. Il est certain du moins que la police a arrêté cinq à six mauvais sujets, au nombre desquels sont un tourneur et un chapelier, sur lesquels planent les soupçons les plus graves.

"Dans la nuit du 19 au 20 septembre la madone du Vicolo Dei mercanti, après de la place Trajane, a été indignement outragée par la fureur impie et iconoclaste de la démagogie, et, pour employer le terme expressif par lequel le peuple de Rome caractérise cet attentat, cette sainte image a été assassinée et jetée ensuite au milieu des immondices du quartier. On croit généralement que la main de l'hérésie est venue, en cette circonstance, en aide à la main de la démagogie. La ville est pénétrée d'horreur. De semblables crimes ne peuvent porter honneur au parti qui les provoque et les soudoie. On verra si la madone ne défendra pas son honneur outragé. Notre correspondant termine ainsi sa lettre: "Nous avons eu un orage qui a duré plus de douze heures. Pluie, tonnerre et éclairs, rien n'y manqua. J'ai vu des vieillards de quatre-vingts ans m'assurer qu'ils n'avaient jamais rien vu de pareil. A onze heures du matin j'ai allumé ma lampe pour écrire la lettre que je vous envoie."

Notre correspondant de Lyon écrit à la date du 1er octobre: "Les nouvelles religieuses fournissent assez peu. Je vous dirai seulement que M. le vicaire-général Demers a embarqué les missionnaires qu'il a décidés à quitter leur patrie. Ils précéderont de quelques mois l'évêque de Vancouver, qui les rejoindra en Californie. Puisse Dieu bénir leurs travaux et leur donner le courage dont ils ont tant besoin. Puisse-ils trouver moins de ronces que celui à qui je pense si souvent et qui a imprimé la trace de ses pas sur l'argile des déserts qu'un homme civilisé n'avait encore foulé!

"A peu près en même temps, sont partis, non pas six cents humbles prêtres, six cents martyrs, mais six cents ambitieux qui vont demander à la Californie des jouissances et de l'or que la France leur refuse. Ah! je crains bien que la plus dure déception ne les attende à leur arrivée!

"A Rome, malgré la secrète terreur qui plane de toutes parts, S. S. Pie IX poursuit toujours son œuvre de réorganisation."

CANADA.

Entrée du Gouverneur-Général dans Québec.

La réception de Son Excellence par les citoyens de Québec a été aussi brillante, aussi enthousiaste que l'avait fait pressentir le programme publié par les journaux de l'ancienne capitale. C'est lundi, à deux heures de l'après-midi, que le Highlander étant arrivé au quai de la Reine, le débarquement de Son Excellence fut annoncé par une salve de 21 coups de canon. Elle fut reçue au débarcadère par le maire et le conseil de ville qui lui firent hommage d'une adresse conçue dans les termes suivants:

Qu'il plaise à Votre Excellence, "Nous, le maire et les conseillers de la cité de Québec, avons l'honneur d'approcher de Votre Excellence pour la recevoir à son arrivée dans cette ancienne capitale du Canada, aujourd'hui siège du gouvernement du pays, et résidence officielle de Votre Excellence et de sa famille. (1) Voir à la 1re page.

"Nous réclameons pour les citoyens de Québec, que nous avons l'honneur de représenter, un dévouement à notre glorieux souverain, qui ne le cède en rien à celui d'aucune autre portion de ses sujets, et c'est avec des sentiments de loyauté et d'attachement que nous accueillons celui qui est, revêtu de la haute charge de représentant de Sa Majesté dans cette partie de ses domaines.

"Nous sommes à reconnaître dans Votre Excellence noble personnalité qui a travaillé avec zèle et fermeté, au milieu de nous, au grand œuvre du gouvernement. La constitution de notre pays fait à la fois notre honneur et notre orgueil; notre confiance en elle sera sans bornes, si on la fait servir au bien de toutes les classes des sujets de Sa Majesté.

"Puisque nous ne pouvons laisser cette occasion sans lui exprimer nos remerciements pour les mesures sages et libérales que nous apprécions dignement l'octroi qu'on a accordé, dans la dernière session du parlement, pour faire ouvrir de petits havres avec des jetées sur les rives du St. Laurent, en bas de Québec, ainsi que pour y faire élever des phares et y exécuter diverses autres améliorations. La valeur de ces travaux ne peut pas être trop appréciée, lorsqu'ils seront complétés; car bien que beaucoup ait été fait, il reste encore beaucoup à faire. Une voie de communication jusqu'à l'océan à la fois économique, sûre et expéditive se trouvera ouverte au surplus des produits de l'ouest, et mettra les provinces britanniques en état de rivaliser avec leurs entreprenants voisins.

"Nous remercions Votre Excellence de cette législation sage et éclairée; nous l'avons longtemps et patiemment attendue, et nous n'hésitons pas à dire qu'elle assurera la prospérité de tout le pays, et avec la prospérité du pays, celle de Québec, dont elle fera, par la suite, la grande capitale commerciale et le grand entrepôt de toute l'Amérique Britannique du Nord; résultat qui, tôt ou tard, ne saurait manquer de se réaliser un jour.

"Nous félicitons vos vœux bien sincères pour que le séjour de Votre Excellence parmi nous soit signalé par cette durée de bonheur qui environne maintenant Votre Excellence et Son Excellence la comtesse d'Edin et sa famille."

N. F. BELLEAU, Maire de la Cité de Québec.

Son Excellence répondit à cette adresse de la manière suivante:

M. le Maire et Messieurs,

"Je vous suis très-recevable de la réception distinguée dont vous m'avez honoré à mon arrivée à Québec, et de la manière cordiale dont vous exprimez votre satisfaction à la perspective de me voir fixer ma résidence parmi vous avec ma famille.

"Vous avez tout droit de rappeler avec orgueil la loyauté qui a caractérisé de tout temps les citoyens de Québec.

"Il m'est bien agréable de recevoir d'une aussi haute autorité l'assurance que les travaux d'amélioration intérieure que je me suis assidûment appliqués à encourager, paraissent devoir être éminemment avantageux à votre ville. Cette assurance me donne d'autant plus de satisfaction que je sais que nulles mesures ne seraient éprises véritablement utiles à Québec sans tendre en même temps à l'avancement de ce beau pays de l'ouest où j'ai réjoui pendant les deux dernières années, et dont les richesses augmentent annuellement avec une rapidité presque sans exemple, sous l'influence combinée d'un sol fertile, d'un climat doux, et d'agriculteurs intelligents.

Un ami nous informe que les membres de la Société d'Horticulture de l'Etat de Massachusetts s'étant assemblés le 4 octobre à Boston, l'honorable A. N. Morin et le révérend messire Villeneuve du Séminaire de Montréal, y furent élus membres honoraires, et Louis Adolphe Hugué Latour, écuyer, N. P., membre correspondant de l'association. Ces trois noms canadiens sont les seuls de cette origine qu'elle ait jamais comptés parmi ses membres. Le président actuel de la Société d'Horticulture de Massachusetts est le maire de Roxbury, M. Samuel Walker, qui, dans cette occasion, proposa lui-même l'inscription des messieurs que nous venons de nommer.

La Société d'Horticulture de Massachusetts compte vingt-trois années d'existence depuis sa charte d'incorporation, dont la date remonte au 12 juin 1828.

Mercredi out lieu à Varennes une partie de labour en présence de spectateurs nombreux de la ville et des environs. Parmi eux se trouvaient M. le Maire de la Municipalité du comté de Montréal, Quinn, Lanouette,

Drummond, Lennie, Evans, Letourneux (de Belœil) Allard, Turgeon, Yule (de Chambly), Cartier, représentant du comté de Verchères, Homier, Montreuil et d'autres hommes publics que ce concours intéressait au plus haut degré. Nous donnerons mardi un rapport sur les incidents et le résultat de cette foire agricole dans laquelle les cultivateurs de ce district se sont fait honneur.

Le tribunal des Sessions Spéciales, présidé par M. les Juges de Paix R. B. Johnson, W. Ermatinger et J. M. Des Rivières, procéda mardi au jugement de M. Freeman, prévenu d'embauchage envers deux militaires au service de Sa Majesté: le caporal John Smith et Z. Case, soldat du 20e régiment caserné à Montréal. Le plaignant, John Smith lui-même, et son compagnon de service, déclarèrent qu'ils avaient été sollicités par Freeman à désertir le régiment. L'accusé étant avec eux sur le terrain des courses, le 18 septembre, leur avait dit qu'il était lui-même un déserteur, et qu'aux Etats-Unis (Vermont) il pouvait leur procurer de la terre à défricher et des vêtements pour une somme de 6\$. M. Freeman n'opposa aucune défense à l'accusation. Les magistrats le condamnèrent à une pénalité de quarante louis outre un mois d'emprisonnement et l'alternative d'une détention continuée jusqu'à solde de cette amende.

James S. Mason, convaincu de meurtre aux dernières assises de London (H. C.), a été condamné à mort et doit être pendu le 5 novembre.

Le Bulletin Electoral de "l'Avenir."

L'un des derniers numéros de cette feuille contient à l'adresse des électeurs différents points qu'il leur importe de considérer pour en venir à reconnaître que l'administration dérivée et le parti libéral qui la soutient, ont manqué à tous leurs devoirs au détriment certain des intérêts du peuple dont ils possèdent la confiance. Cette énumération de petits griefs est assez courte, trop courte même pour qu'il ne soit pas facile de la compléter brièvement.

Le Bulletin demande: "Comment se fait-il que le parti qui s'appelle libéral et qui vient d'exercer le pouvoir pendant quatre ans, comment se fait-il que ce parti qui était si fort... qui était fort veut dire apparemment qu'il ne l'est plus; quand a-t-il cessé de l'être? Est-ce un fait ou n'est-ce qu'un symptôme? Le mot est toujours bon à dire à l'approche des élections.

"...tombe... après quatre ans de règne."—Tombé la nouvelle, encore une fois, elle manque pas d'être proposée, mais elle manque un peu de vérité. Les quatre ans de règne valent dix ans de doute que le parti libéral, c'est à dire l'immense majorité du peuple a été quatre années durant, représenté dans l'assemblée législative, par des députés de son choix. Les députés qui ne jugent pas qu'il faille décrire une constitution pour le plus grand bien du peuple, ceux-là légifèrent simplement; ils laissent à d'autres la gloire de régner sur des théories.

"Quoi... ce parti a été assez fort pour proscrire la discussion en chambre."—En certains cas la majorité des représentants du peuple a répondu à la discussion... (avait-elle ou non ce droit?) de quelle mesure? Est-ce d'une réforme, sollicitée du peuple, d'un objet de bien public qu'elle dit obtenir en vertu de ses pouvoirs et de la constitution qui seule lui donne? Nullement; elle a déclaré ne vouloir pas discuter un projet d'annexion qui allait uniquement à détruire la constitution.

Les chambres pouvaient-elles consentir à une discussion de ce genre sans esser par cela même d'être la législature des Canadas-Unis? Le Congrès voisin n'a-t-il pas lui-même répondu une question analogue, celle qui renfermait la proposition de dissoudre l'Union des Etats en 1850? Fant-il que le droit politique soit moins sensé dans une colonie que dans un pays gouverné démocratiquement?—L'annexionisme, on le comprend bien, n'est pas plus une législation qu'il n'est une réforme dans l'Etat; il se

place, au contraire, en dehors de l'Etat, dans le but de révolutionner l'Etat. Il en résulte que, pour n'être pas dans la nécessité de maintenir un pareil sujet de ses délibérations, la chambre elle-même eût dû abdiquer ses pouvoirs, et se placer dans la position de ceux qui ne tiennent du peuple aucun mandat; autrement elle devenait parjure. Il ne serait pas difficile de faire voir, s'il en était besoin, que le plan d'indépendance du Colonel Prince ne rentrait pas plus que l'annexionisme dans le domaine de la discussion parlementaire. Le grief de proscrire la discussion, comme thème générale, est donc passablement inopportuniste.

"... pour placer partout surtout ses amis dans les places lucratives."—Quelle règle lui faisait un devoir d'y placer ses amis?... Ceux-ci n'auraient-ils accepté des emplois?

"... pour détruire tous les magistrats qui osaient différer d'opinion d'avec lui..."—Oui, sans compter nombre d'officiers de milice qui se permettaient aussi, à l'exemple de ces magistrats, de se prononcer hautement ou même d'agiter l'opinion en faveur de l'annexionisme, en d'autres termes, pour l'abolition du pouvoir souverain duquel ils tenaient leurs commissions ou leurs titres. On n'est point juge de paix pour créer de l'agitation politique; on n'est point officier de milice pour, en cette qualité, offrir main-forte à l'envahisseur de l'Etat que l'on a promis de défendre.

"... pour faire voyager le siège du gouvernement."—L'inconvénient de cette translation, les frais qu'elle occasionne ne sont pas une cause de plaisir pour la section supérieure de la Province; ils ne l'ont pas été davantage pour le peuple du Bas-Canada, ni pour ses représentants, ni pour le ci-devant ministère. L'une et l'autre section du Canada voudraient chacune retenir le siège du gouvernement dans ses limites, mais l'impossibilité de satisfaire à deux exigences aussi opposées oblige naturellement d'en venir à un compromis; de là cette translation, etc. Ce n'est pas critiquer honnêtement une mesure que d'en faire ressortir les effets sans remonter aux causes qui en ont déterminé l'adoption.—C'est, d'ailleurs, une singulière façon d'endoctriner que celle d'apprécier invariablement à mal les actes d'une législature. Dans tous les cas, on ne doit point censurer si l'on n'est en état de prescrire ce qu'il y aurait de mieux à faire.

"... Pour nous amener des pensionnaires militaires."—En effet, l'exécutif est autorisé par une loi à organiser un corps formé d'hommes de cette catégorie, pour les cas de nécessité urgente et dans un intérêt de protection commune. Le ci-devant ministère n'a point abdicé en cette occasion (qui l'en blâmerait?) l'usage de son libre arbitre pour attendre la proposition d'une mesure qui lui jugerait nécessaire. Cette mesure, au reste, n'est que provisoire; et les pensionnaires militaires n'existent que par anticipation dans la pensée des critiques.

"... pour jeter le pays dans une dette de quatre millions de louis, d'où il ne sortira jamais."—La prédiction est fort sinistre; mais le public sait que les millions à emprunter pour la Province le seront sous la garantie impériale à un intérêt presque nominal; que cet emprunt a pour objet une amélioration qui doit le plus favoriser ce progrès général que réclame impérieusement le patriotisme de l'Avenir. Les ci-devant ministres ont en le malheur de vouloir trop à cet égard; généralement, il n'ont pas assez entrepris au gré des mécontents. En effet, où pouvaient-ils trouver ce terme moyen, ce juste-milieu du progrès, ailleurs que dans les conditions qu'il était probablement facile à ces derniers de leur prescrire!—Le grand intérêt pour des ministres à contracter au nom de la province une pareille dette, sans bénéficier aucun pour elle! Mais présentement, comme le fait le Bulletin, la moitié d'un fait, c'est d'offrir aux électeurs que la moitié d'un argument. La tactique est bonne. Nous y reviendrons.

On lit dans le Journal de Québec de samedi: "M. Cauchon est invité par plusieurs centaines d'électeurs du comté de Montmorency à briguer de nouveau la représentation de ce

seigneurs, quel luxe aristocratique! des tapis, du velours et du gothique à pleines mains! pardon, je me trompe, je suis chez le Sultan Mamouth.

—Messieurs, dit Arthur en tendant la main à Mathias, nous voilà, je crois, au grand complet.

—Fallait dire qu'on déjeunerait chez l'empereur de Russie, reprit Mathias; on aurait taché l'habit flamme de punch et le gibus. Est-ce que ça se mange tout ça?

—Ça se mange et ça se boit! à table!... s'écrièrent tous les étudiants en prenant leur place.

—Serrez les cordes, dit Arthur en riant, les gestes sont défendus pour cause majeure.

—Je déjeune chez Lucullus, fit Mathias; on sait son histoire romaine; quoique l'on passe fort peu son troisième examen; dire que l'on a huit ans que j'aspire à ce gneux de troisième! ensuite il n'y a pas d'affront; il faudrait retourner à Carpentras ma patrie, et Carpentras après Paris!... en voilà du changement! des queues fausses et des billards tronés.

Tout en parlant, Mathias emplissait son verre avec une agilité extraordinaire.

—Il n'y a, reprit-il, que le vieux père qui me tracasse dans tout ça; il a commencé depuis dix ans à passer sa soixantaine, et s'il allait fumer sa dernière pipe sans que je sois là... Sacrobleu!... foi de Mathias!... ça me contraindrait le cœur en quatre... Voilà du vin qui se laisse boire! Gabriel, passe-moi cette fiole; je m'en charge!

Mais les yeux de l'étudiant étaient humides.

—Si jamais je suis gouverneur, dit un des convives, on sera reçu docteur sans passer d'examen. A quoi ça sert-il? à embêter le monde, voilà tout.

—Dieu Gugnuste, s'écria Mathias d'une voix aigre, et si nous nous entendions, ça n'irait pas longtemps, comme cela. Nous verrons bientôt du nouveau, mes amis.

—Mathias parle toujours comme une énigme, dit l'un d'eux.

—Mathias sait ce qu'il dit, riposta un autre; il parle parce que... le four chauffé; mais suffit... Est-ce que par hasard vous seriez contents de la manière dont ça se manigance là haut?

—Moi, fit Arthur, je ne parle pas par énigme comme Mathias, mais je dis ce qui est en vain qu'on veut étouffer les idées libérales; tôt ou tard elles perdront le dessus. Nous autres hommes d'une nouvelle génération, nous ne pouvons éternellement marcher dans les vieilles ornières et les routes usées; il nous faut des réformes, et avec elles plus d'air et d'espace. A nous de donner au pays tout entier une impulsion nouvelle; à nous de lever le drapeau de l'indépendance et de la fraternité!

Arthur avait prononcé ces paroles avec une chaleur et une énergie croissante.

Mathias le regardait avec une sorte d'hébétément ironique, et il dit à demi-voix à son voisin: "Voilà un fils de Duc et pair qui ne va pas trop mal!"

—Croyez-vous donc, continua Arthur, que

l'on doit être éternellement voté à l'admission plastique du passé? Quand les pères ont fini, les fils commencent; c'est le devoir de la jeunesse d'être l'avant-garde du progrès.

Les pères! c'est du rococo, on n'en parle plus; il faut du neuf! A la santé de la belle jeunesse dont nous sommes les plus beaux ornements.

—Bravo, Mathias! s'écrièrent toutes les voix.

—Il réclame pour ce toast exceptionnel deux autres fioles, répliqua celui-ci d'une voix plus élevée que toutes celles des autres. Le bon vin est l'ami de l'homme, et l'homme est l'ami du bon vin.

—Messieurs, dit Arthur, nous sommes ici pour rire, boire et chanter, et non pour parler politique. Je me mets à l'amende de six bouteilles de Champagne. Français! du champagne frappé.

—Parle souvent de politique, petit, murmura Mathias, tout en ingurgitant un verre de vieux Médoc. Tuidieu quel genre! Je repropose un retoast.

—Voyons le retoast de Mathias! dirent tous les étudiants en se levant et en tendant leurs verres.

—Il est court, mais logique. Attention! les verres sont-ils pleins? A l'espèce métallique, la plus rare de toutes les espèces!

Ça devint un tumulte de rires et de cris confus, de verres qui s'entrechoquaient et au milieu de tout cela le verbe aigre de Mathias dont le régime véritable commençait.

—Camarades et citoyens, cria-t-il, je propose d'entreprendre d'un généreux lansquenot le champagne frappé de mon-seigneur. Ah! ça, Lucullus, ajouta-t-il en regardant le plafond, qu'est-ce qu'on fait donc là haut? on a l'air de s'y cogner.

En effet, on entendait depuis quelques instants un bruit étrange de voix et de meubles qui venaient de l'étage supérieur.

—En place pour le lansquenot! cria Mathias, et le verre en main.

—Mathias, combien as-tu de boules noires?

—Sept sur sept. Ce triomphe sans pareil chat ma huitième année; mais c'est égal, ils se laisseront avant moi. Je joue dix francs au plus malin; ça y est-il?

—Je tiens dix francs, dit Arthur. Le bruit qui s'élève là-haut est écurvant.

—Silence au paradis. Ça nous énerve, fit Mathias en riant aux éclats.

Mathias, surtout quand il parlait à Saverney, avait des manières pleines de sarcasme. Arthur se leva brusquement:

—Oui, mon cher, reprit-il d'une voix brève, j'aime le bruit que je fais; j'aime moins celui que font les autres; c'est un défaut d'éducation.

Mathias attacha sur lui son petit œil fauve, et répondit presque aussitôt sur le même ton d'ironie marquée, et tout en prenant les cartes: "Tiens, je vais peut-être ruiner un aristocrate; ça n'aura pas de conséquence. L'affaire! du champagne! je veux en boire pour six semaines.

Arthur ne répondit rien, car il eût peut-

être emporté la pièce; mais, à l'éclair rapide qui passa sur sa physionomie, il était facile de voir que le coup avait porté.

Il y a toujours, il faut bien l'avouer, entre les hommes que la société a placés dans des positions différentes, souvent même à leur propre insu, un germe indestructible de jalousie et de méfiance. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de se faire pardonner une supériorité quelconque.

Arthur De Saverney jouait; et même, dans sa façon de jouer, insouciant, sans émotion, il y avait un je ne sais quoi qui était toute une réponse mordante à l'apostrophe de Mathias, qui, l'œil attentif, la pipe immobile entre les lèvres, suivait les cartes avec anxiété.

L'appartement offrait, en ce moment, un de ces aspects étranges où se reflétait, comme autant de facettes, tous les côtés de la vie.

Ceux-ci, accoudés sur la table, vidaient à qui mieux mieux les bouteilles d'eau-de-vie et de liqueurs; ceux-là, étendus sur le divan, les pieds en l'air, regardaient dans un demi-sommeil courir autour d'eux la fumée de leurs pipes; d'autres avaient décroché les armes de différents pays qui formaient un trophée, tandis que quelques-uns, groupés autour des joueurs, jetaient pélo-mêle des pièces de vingt sous et de cinq francs. Puis, au milieu de tout cela, ajoutés les débris du déjeuner, les verres cassés, les bouteilles vides, les chaises renversées ou posées les unes contre les autres, et vous aurez le tableau complet ou, à peu près, la véritable idylle du quartier latin.

(A continuer.)

comté. Nous publierons jeudi les noms des réquisitionnaires et la réponse de M. Cauclou.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 1er octobre 1851.

Monsieur le Rédacteur,

En fait de politique, ce qui nous occupe depuis quelque temps, c'est l'indignité de l'acte, on s'y voit l'aimez mieux, la maladie du raisin. Nos fins dégustateurs attendent avec anxiété les nouvelles vinicoles que leur apportent chaque jour les courriers de Bordeaux, de Champagne, de Beaujolais et du Maconnais; et nos buveurs à tout venant gémissent en pensant que les vins de second ordre seront aussi mauvais que ceux du premier. Il n'y a pas jusqu'aux ivrognes qui ne se lamentent en voyant chaque jour enchanter le contenu vermeil de ces bouteilles chéries qui font leur bonheur les dimanches et les lundis. Décidément, nous n'aurons presque pas de vin cette année en France, et le peu qu'on récoltera sera mauvais. Avis aux amateurs. Il y aura quelques rares contrées privilégiées qui pourront en avoir médiocrement et d'assez bon. On cite parmi ces heureux élus le vin exquis de l'hermitage sur les bords du Rhône près de Valence; les vins de Ste. Peray, Vauzet, etc. Ceci posé, passons après avoir dit que cette maladie s'est sentie sur le blé aussi bien que sur les pommes de terre et les fruits. Un peu plus, nous aurions les sept plaies de l'Égypte, et franchement, je ne vois pas pourquoi nous nous en étions privés, parce que depuis longtemps nous travaillons bien à nous attirer cette malédiction. Notre décadence est flagrante; tout l'annonce, tout le prouve: le matérialisme, le crime, la spoliation s'entendent et se disposent à tout envahir, à tout détruire. Chaque jour, hélas! cette triple gangrène attaque des milliers de membres du grand corps social. 1792! voilà le cri de guerre de ces hordes sauvages qui ne rêvent que du triomphe des rêves les plus monstrueux. Il y aurait de quoi effrayer et décourager si l'espérance, cette dernière consolation de l'effilage, ne soutenait le courage déjà si abattu. On rêve une seconde fois les massacres, la destruction des églises, la chute de la religion, comme si ces massacres pouvaient rendre ces héros démagogiques tout puissants, comme si l'écrasement de nos églises devrait amener la chute de Jésus-Christ. La vitalité d'une nation ne tient pas plus à la vie d'un homme, que la vérité chrétienne ne tient à une pierre qui s'écroute. Aussi, malgré toutes les menaces, malgré tous les appels des hommes de carnage et de ruines, nous ne désespérons pas. Non, la France ne peut pas périr; non, elle ne peut pas perdre sa religion. Jamais on ne déracinera sa vie et sa foi. Il y a un demi-siècle, tous les efforts de la démagogie omnipotente alors, s'étaient conjurés pour l'annihilation complète de la société civile et religieuse; déjà on croyait cet horrible prodige opéré, mais, un moment où ils s'y attendaient le moins, ceux qui avaient versé tant de sang, annoncé tant de décombres, anéanti tant de gloires, mouraient misérablement sur l'échafaud. La mission glorieuse et réparatrice de la France n'est pas finie. J'ai une foi instinctive dans l'avenir de ma patrie. Grâce à la protection dont Dieu la couvre en dépit de ses erreurs et de ses folies, elle peut encore espérer de beaux jours. A toutes les époques où la France a semblé s'abîmer et périr, Dieu a suscité un homme pour la sauver. Cet homme s'est tour à tour appelé: Louis, Charlemagne; il s'est appelé St. Louis, Charles V; puis la délivrance a pris les traits d'une jeune vierge qui s'est appelée, Jeanne d'Arc. Et, plus tard, quand, de nos jours, tout paraissait perdu, quand un roi non mais faible, était en butte à toutes les ambitions, à tous les partis, la majestueuse figure d'un homme qui fut tour à tour prêtre et soldat, poète et homme d'état, apparut à côté de Louis XIII. Les conspirations tramées contre sa puissance et sa vie ne lui firent pas défaut, mais toujours grand, toujours ferme, toujours impassible, le cardinal de Richelieu sut relever la France de son abaissement et la remettre au premier rang des nations. Ah! que Montesquieu a dit vrai quand il s'est écrié que Richelieu a fait de Louis XIII le premier roi de l'Europe et le second homme de France! Phrase profonde qui résume toute la vie de ce grand homme d'état. Dans un temps assez rapproché de nous, quand tout semblait crouler et s'anéantir, Dieu ne suscita-t-il pas un homme pour tout rétablir? Napoléon a rouvert les temples, rassuré le monde, étanché les larmes, adouci les chagrins. Ah! que son rôle aurait été beau si l'ambition ne s'était pas emparé plus tard de tout son être. Aussi, malgré que l'œuvre politique des grands génies qui ont sauvé la France semble détruite, malgré que l'édifice paraisse ruine, on ne veut pas se décourager. Aujourd'hui plus que jamais on se sent pénétré d'une admiration profonde devant tout ce qui nous retrace les souvenirs de nos jours de gloire, de ces génies extraordinaires animés d'une foi si puissante; et peut-être Dieu, suscitera-t-il un homme qui dominera les événements, comprimera l'anarchie et le déchaînement du mal et rendra à la France son état de gloire et de prospérité. Mais où est cet homme? Vit-il sur la terre d'exil ou bien est-il au milieu de nous attendant que Dieu lui dise: Marche, règne et gouverne! Permettez-moi, avant de passer outre, de dire que les rapports des 86 préfets de la France à leurs conseils généraux respectifs, ont constaté par les deux faits qui suivent, le double symptôme des progrès effrayants de la décadence intellectuelle et morale de la France depuis

trois ans seulement: 1° accroissement des enfants trouvés; 2° accroissement des aliénés. Et les suicides?... le gouvernement doit s'estimer heureux de ne pas les avoir sur les bras. Allons, messieurs les contribuables, payez, payez toujours, et allons donc; vive la république! vive les constitutions! vive notre grand progrès! La mise en état de siège du Dept. de l'Ardeche, mesure qui était nécessaire, paraît ne pas devoir être la dernière de ce genre. On a de sérieuses inquiétudes sur la situation générale du midi, et le gouvernement qui reçoit chaque jour des rapports de toutes les autorités locales de ces contrées, doit être suffisamment édifié et justement inquiet sur les récents des manœuvres et des conspirations dont elles sont le théâtre. Dans le midi de la France plus que partout ailleurs, les extrêmes se touchent; les anarchistes sont dans un si grand état d'exaltation, qu'on craint à chaque instant les voir se ruer sur leurs concitoyens. Le gouvernement fera très bien d'y mettre bon ordre; il se souviendra sans doute qu'il vaut mieux prévenir que comprimer les effusions de sang. La girouette politique est en mouvement; les candidatures sont aux vents. Candidature à la présidence, candidature à l'Académie, candidature à la domination des airs... gare de dessous! On lavarde, on se querelle on fait des paris. Viennent le grand jour et nous aurons Jean qui chante et Jean qui pleure. Qui s'assoiera dans le fauteuil du bon Dupaty? Il y a bien un ou deux noms qui semblent pouvoir continuer à l'Académie cette gloire aimable de la poésie et de la belle littérature; mais ayez donc des talents même transcendants pour vous voir préférer un malotru ranceur bien osé. Je gage mille contre un que M. Eugène Sue a plus de chances d'être élu que M. Emile Deschamps, et que M. Esquiros est plus près de l'être que M. Poujoulat. Il y en a qui vous diront: Pourquoi ne nommerait-on pas M. Falechiron? Il a bien fait sur l'Italie un ouvrage en cinq volumes tirés à cent exemplaires il y a dix ans et dont il y en a encore quatrevingt à lire; un ouvrage en vaut bien un autre! Je parie dix contre un que vous trouverez au moins trente académiciens sur quarante qui vous tiendront ce langage. Patronnez donc sans contrôle tous les membres de l'Académie. Pour peu que cela continue il ne sera même pas nécessaire de savoir signer son nom pour faire partie de cette plus ou moins docte assemblée. Si, quand vous apprendrez le résultat du vote de l'Académie des belles lettres, vous pouvez lire Deschamps et DeMusset, ou Latrières, ou Poujoulat, ou Valory, ou De Falloux, ou Parisis, dites: C'est un bon choix; si vous en lisez un autre, dites que vous ne comprenez plus goutte à l'esprit français. Maintenant, quel sera l'heureux mortel qu'on élira président de la république en 1852? C'est un voile qu'il n'est pas encore bien permis de soulever. Pourant déjà, les journaux Orléanistes quand même ont embouché leur plus grosse trompette et lancent leur Joinville à tout venant. On fait des thèses et des odes sur son compte; on exalte ses vertus, ses mérites, son génie, sa bravoure, quite plus tard, s'il est élu, à le balayer et à le traiter comme un pauvre poulet plumé! Le journal l'Unité lui consacre chaque jour plusieurs colonnes de prose et de vers plus ou moins empoilés, et il enrôle chaque jour des commis voyageurs chargés de porter jusque dans les plus humbles chaudières le nom béni de l'élu de... quelques ambitieux. Le parti légitimiste de la nuance de la Gazette de France porte en avant la candidature de M. De la Rochejaquelein dont le caractère si chevaleresque et si loyal pourrait bien être un titre fatal à l'élection du prince amiral. L'enfantement est laborieux et secret chez les républicains; leur candidat est encore inconnu. Il y a six mois qu'en parlait beaucoup plus qu'aujourd'hui. Peut-être veulent-ils éviter les commentaires à perte de vue. Quoiqu'il en soit, s'il nous est donné de pouvoir faire une élection présidentielle, ce qui n'est pas parfaitement certain, ont est loin de prévoir le triomphe de tel ou de tel candidat. Par le temps qui court, les caricatures vont leur train. Aucun personnage d'avant-scène n'est épargné par le crayon malin du Charivari. Le petit chien surtout est croqué sous toutes les formes, dans tous les lieux. Tantôt on le croque en bon-dog, tantôt on serpente, quelquefois en citrouille ou en cornichon. Ces jours-ci, il est représenté en chamois, marchant à quatre pattes sur les rochers escarpés des Pyrénées. Un chasseur arrive, le voit, le prend pour un animal quelconque, l'ajuste et tire sur lui; mais le petit chien est à l'épreuve de la balle; seulement il se cache la face et va changer de déguisement. En politique comme dans sa vie intime, M. Thiers est un caméléon. Le plus fin observateur s'y est toujours trompé; il est toujours bigarré de mille et une couleurs; c'est un enfant terrible qui fait la sourde oreille et agit de plusieurs manières à la fois. Il est tour à tour républicain et orléaniste, légitimiste et bonapartiste, voltairien et bon chrétien, athée et croyant. Il est tellement fin, tellement, tellement remuant, qu'il fait mouvoir chaque chose au gré de ses desirs. Il vous renversera un ministère sans bouger de chez lui; il agitera l'assemblée sans sortir de son banc; homme précieux et redoutable, terrible et consolant, rien ne lui coûte, rien ne l'arrête. Le 21 septembre dernier eut lieu à Chartres, l'inauguration de la statue en bronze élevée à la mémoire du général Marceau. Le courage que cet homme a montré dans les glorieux combats qui forment les degrés de sa brillante carrière ont rendu son nom populaire. Appelé sur le théâtre des guerres civiles dans les plus périlleux jours de 1792 il se comporta toujours en parfait honnête homme.

Sa conduite dans la Vendée fut exempte de reproches, et s'il fut forcé par la convention de commander l'armée qui devait exterminer ces héros de la religion et de la fidélité, au moins il ne se souilla par aucune action honteuse ou barbare. Il empêcha toujours le carnage; il réprima le désordre, et quand des femmes, des vieillards et des enfants venaient lui demander un asile, il s'estimait toujours heureux de le leur accorder. Aussi sa conduite fut-elle déclarée suspecte par les liges qui s'intitulaient le comité de salut public, et il fut destitué. Demandez aux annales de tous comment se comporta son successeur!... Plus tard, après avoir été plongé dans les cachots de la terreur et chargé de chaînes, il reconvra la liberté et obtint sa grâce par l'intervention de Bourballe à qui il avait sauvé la vie. Il eut ordre d'aller prendre le commandement de l'une des armées chargées de protéger les frontières du nord. Blessé mortellement le 22 septembre 1796 à l'âge de 27 ans seulement, il fut entouré par les généraux autrichiens et par le prince Charles lui-même, avides de contempler une dernière fois un ennemi qu'ils estimaient sincèrement. Marceau a parcouru une glorieuse mais courte carrière; aucun regret ne doit être donné à cette mort prématurée, car il est descendu dans la tombe avec une grande gloire, avec tout son prestige, avec toutes ses vertus. La France paraît destinée à voir une de ces luttes impies où le génie de la civilisation est menacé de s'éteindre sous les décombres de cette guerre implacable; il pourrait aussi se faire qu'elle s'armât un jour pour relever son glorieux nom et sa haute réputation dans le monde; espérons que Dieu suscitera beaucoup de nouveaux Marceaux à côté de nouveaux Turènes et Coudés en qui brilleront le courage, l'intelligence de la guerre, l'amour de la discipline, l'humanité et la modération au milieu des combats. On prélué par des incendies au pillage qu'on nous promet pour l'ère nouvelle que le socialisme appelle de tous ses vœux: 1852. C'est un commencement de Jacquerie. Des bandes incendiaires sont organisées et parcourent les villes et les campagnes, embrasant maisons, fermes et récoltes. C'est un des symptômes les plus effrayants du mal affreux qui menace d'envahir la société. Partout il est vrai on se met bien en garde contre des ennemis aussi dangereux, mais ils sont subtils et un moment où l'autre ils viennent à bout de leurs projets. Le gouvernement paraît à bout d'expédients, et tandis qu'il envoie des forces dans une contrée, le mal redoublé surgit sur un autre point. Et voilà aussi que la Corse vient se mêler à tout cela. Des luttes, luttes gigantesques, barbares, effrayantes, plongent chaque jour dans la consternation les habitants de ces contrées. Les bandes de scélérats sont organisées. Celle de Masson surtout, la plus forte et la plus résolue, jette la terreur dans le département. Elle fait la loi d'une façon souveraine, juge sans appel et prononce l'interdiction sur tel champ, sur telle maison. Les bandits de toutes les compagnies sont évalués au nombre de neuf cents; ceci est de toute vérité. Neuf cents bigands, assassins dans un département couvert de montagnes et de cavernes: jugez s'ils peuvent faire du mal! Aussi la terreur stupide tous les agents de l'autorité; la force publique, les juges, les jurés sont paralysés par la terreur, et n'osent pas sévir tant ils redoutent la vengeance des compagnons de ceux qui seraient condamnés. Le gouvernement ne prendra-t-il donc aucune détermination en présence de faits aussi barbares, et qui sont bien de nature à appeler toute son attention sur les crimes atroces qui désolent cette malheureuse île et encouragent ces badetta funestes depuis trois ou quatre siècles. A part de tous ces faits, la quinzaine a été stérile en nouvelles; aucun fait important n'est venu donner un peu de vie à l'état de marasme dans lequel nous vivons. Le thermomètre de la bourse, réputé si exact, repris son mouvement de hausse après quelques jours de peur. Un petit vent de coup d'état avait seul imprimé le mouvement de descente. Toutes les nouvelles qui arrivent de tous les points de l'Europe nous montrent les souverains dans une activité permanente et infatigable. L'apathie révolutionnaire commencée en 1848 les condamne à un rude labeur. Ils ont à défendre la société et à la réorganiser. Le grave Nicolas, l'autocrate russe, voyage constamment de St. Petersburg à Moscou, de Moscou à Varsovie. Il passe des revues, harangue ses soldats, les encourage et se fait aimer d'eux. L'empereur d'Autriche en fait autant. Le roi de Prusse, après de longues hésitations, a enfin compris son intérêt et aujourd'hui il paraît fortement décidé à combattre l'esprit révolutionnaire. Le roi des Deux Siciles surtout, déploie une activité extraordinaire. Il se multiplie en quelque sorte, il fait des prodiges de travail. Et toi, France, tu assistes à l'exécution et au trépas de tous les systèmes politiques et philosophiques inventés par l'orgueil de tes enfants. Tu assistes à la décadence intellectuelle. Ah! si au milieu de tout scepticisme et de tout aveuglement, je ne voyais pas briller l'étoile de la foi, de l'espérance et de l'amour, je ne sais ce que tu deviendrais. Mais tu te reveilles un jour de ton assoupissement et de tes erreurs, et tu redeviendras radiante et pleine de gloire.... Et vous, monsieur, qui soupirez après le jour où l'Angleterre accordera franchement son appui protecteur à la religion de nos pères, espérez: ce temps est proche et il vous sera donné de voir le plus beau spectacle qui soit au monde. L'Angleterre marche à pas de géant vers le catholicisme; et viendra un jour où Lord John Russell lui-même expiera dans les larmes ses paroles hostiles à la religion catholique, apostolique et Romaine. M. L. M. C.

EXTRAITS DE JOURNAUX. Nous empruntons au Phare de New-York l'appréciation suivante de l'un des rédacteurs de l'Événement (aujourd'hui l'Avenir), journal de la presse parisienne. AUGUSTE VACQUERIE.—Le plus intrépide des journalistes, M. Auguste Vacquerie, est le frère de ce jeune homme qui avait épousé la fille aînée de Victor Hugo, et qui périt si malheureusement avec elle devant Villequier. On avait cru que M. Granier de Cassagnac avait reculé aussi loin que possible les limites de l'absurde et du mauvais goût littéraire; il était réservé à M. Auguste Vacquerie de dépasser M. Granier. Le premier avait dit que Racine n'avait pas de talent, le second affirmait tout crûment que l'auteur de Britannicus était un drôle. M. Vacquerie est l'inventeur de la fantaisie du Porc aux choux. A la première des trois représentations de son Tragédibus, dont le principal rôle était joué par Frédéric Lemaître, celui-ci, voulant mettre fin à la tempête de sifflets qui éclatait depuis un quart d'heure dans la salle, s'approcha vers la rampe et dit aux spectateurs: Messieurs, le moment est venu de nous tenir dans une seule pensée et de crier: Vive la République! Les clats de rire succédèrent aux sifflets. M. Auguste Vacquerie a aussi publié un recueil de vers intitulé les Demi-Teintes et qui est la plus haute expression du genre Abracadabra. Avant de gâcher du style monumental à l'Événement, ce jeune Erostrate avait déjà tartiné des critiques dramatiques au Globe et à l'Époque. Il a avoué, dans une lettre publiée dans un journal, que le directeur du Globe, sur la demande des abonnés, s'était vu contraint de le ficher à la porte (textuel). De reste, M. Vacquerie tirait de ce détail de sa vie littéraire une très grande vanité. Tous les grands hommes ont commencé par être incompris. Cette vive et tant soit peu mordante appréciation de l'Événement, dit le Phare, et de ses rédacteurs, était écrite par M. Edmond Texier, il y a plus d'un an, bien avant que ne commençât la série de poursuites judiciaires dans laquelle ce journal a fini par succomber. On connaît son histoire depuis lors. Amené de condamnation en condamnation à suspendre sa publication, l'Événement reprit le 20 septembre sous le titre de l'Événement du peuple. Un nouveau procès l'attendait au début de cette seconde carrière, mais il l'a traversé sans sombrer. Les plumes et l'esprit de la rédaction sont d'ailleurs demeurés exactement les mêmes. Nous reproduisons sur demande la correspondance qui suit déjà insérée dans l'Alcôve: M. l'ÉDITEUR.—Auriez-vous la bonté d'insérer dans un de vos prochains Nos. la résolution suivante, passée à l'unanimité, hier, après le service divin par les électeurs de la paroisse de Ste. Rose. Résolu.—Sur motion du Dr. S. E. McMahon, secondée par M. Jos. Chartrand, marchand: Que les électeurs de cette paroisse, connaissant les vertus publiques et privées de l'hon. A. N. Morin, et convaincus que cet hon. M. continuera à travailler avec sa conscience, sa capacité et son intégrité bien connue pour le bien du pays en général, comme il l'a toujours fait, et qu'il s'occupera aussi avec habileté des intérêts et du bien-être de ce comté en particulier, lui assurent leur appui cordial aux prochaines élections, s'il veut bien accepter le mandat du comté; Et que copie de la présente résolution soit transmise à cet hon. monsieur. Ce qui a donné lieu, M. l'Éditeur, aux habitants de cette paroisse de faire aussi une manifestation publique et unanime en faveur de l'hon. A. N. Morin, a été une visite de M. Prévost. Ce M., tout en affirmant qu'il ne veut pas se porter candidat et en assurant même qu'il n'accepterait pas, s'il était élu malgré lui, parcouru néanmoins le comté en tous sens ainsi que ses partisans, ceux-ci pour crier à tue-tête que c'est l'honneur qui lui nous fait, que c'est le sien qui non de la prospérité future du comté de Terrebonne et du pays en général; et lui, pour proclamer humblement qu'il décline la candidature, etc., etc., mais qu'il veut se dispenser de certaines calomnies imaginaires, mises en circulation contre ses principes et surtout la prunelle de son œil... sa religion. Or, les cultivateurs de Ste. Rosa, curieux d'apprendre les calomnies dont ils n'avaient jamais entendu parler, l'écoutèrent d'abord avec courtoisie et même intérêt; mais, à leur grande surprise, il leur débita un bon écolier, un long discours qu'il leur avait déjà recité le printemps dernier, qu'il a recité depuis à St. Janvier, à St. Vincent et de Paul, et que sais-je en combien d'endroits? et dans lequel il parlait de douanes à abolir, de droits seigneuriaux, de la loi de s'leighs, de principe électif étendu, si j'ai bien compris, jusqu'aux bœufs, mais surtout aux GREFFIERS; de chemins de fer, de gros salaires, etc., de tout en un mot, excepté de ses principes et de sa religion calomniés. Puis après quelques remarques sur l'anomalie de la position de M. Prévost, qui ne se dit pas réformiste, du moins ici, et n'est soutenu que par des rouges renforcés par quelqu'un de la place, et quelques observations très-judicieuses et très-à-propos de la part du Dr. Lachue qui, venu à la messe à Ste. Rosa, fut invité à parler et écouté avec beaucoup d'intérêt, l'assemblée ayant choisi J. B. Filiatrault, éc., fils, pour président, et H. U. Léonard, N. P., pour secrétaire, adopta à l'unanimité la susdite résolution en présence de M. Prévost. Si sa présence partout produite même effet, ma foi il fut bien le furadeur la propagande, l'hon. Morin ne peut qu'y gagner. Un témoin.

Plusieurs articles inévitablement remis. Mariés: En cette ville, à l'Eglise cathédrale, par Monseigneur l'Evêque de Montréal, le 21, Olivier Berthelot, Ecuyer, à Desnoyelle Charlotte Guy, fille de feu l'Honorable Louis Guy. Samedi dernier, le 18 octobre, par Messire J. E. Lavigne, curé de St. Marc, Louis-Eusèbe Barty, éc., M. D. de St. Pie, à Delle, Louise-Emilie, fille de Isaac Pouteux, éc., J. P., marchand de St. Barthélemi. ANNONCES. NON RESPONSABILITE DE BETTES. L'Éditeur, ci-devant de BEAUCHAMPS, maintenant de la paroisse STE. GENEVIEVE, prévient le public que JOSEPHTE BLEAU, son épouse, ay. ni quitté son domicile, les deux personnes, il ne sera responsable d'aucun DÉTIT qu'elle pourra commettre. JEAN BAPTISTE DEVOYAU. Ste. Genevieve, 16 octobre 1851. LOUIS RICARD, AVOCAT: Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851. JOSEPH T. DORVAL, MAITRE-MENUISIER. A TELLER, à la 4e. maison de l'enseigne Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANDS, entreprenant toute ESPECE d'OUVRIAGE dans cette ligne à court avis, à des termes raisonnables, et s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur patronage. Mont réal, 23 septembre 1851. SAMUEL R. WARREN. No. 10, RUE SAINT JOSEPH. FABRIQUE D'ORGUE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR POUR EGLISES ET SALONS. MOHINIUM, ORGUES, SERRAVALLES, RECEPTIONS FORTÉ-PIANOS. LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifié, et dont la fabrication supérieure et l'élegance des formes sont d'assurance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes. Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des ORGUES et des FORTÉ-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabricants de ce pays et de l'Europe. Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, l'HARMONIUM et le MÉLOPION sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangements (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forté-Pianos, et coûtent très-peu. N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolé que se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine une pareille des notions qu'exige la FABRIQUE DES ORGUES, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore du nom d'ORGUE. Montréal, 10 Septembre 1851. AVIS AUX INSTITUTEURS. MAI. LES MEMBRES DU BUREAU DES EXAMINATEURS Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE d'ÉCOLE de Pévohé le 17 octobre prochain à NEUF heures précises A. M. pour procéder à l'EXAMEN des Instituteurs qui désirent se pourvoir d'un diplôme. F. X. VALADE, Sec. B. E., Longueuil, 12 Septembre 1851. AVIS. UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait. S'adresser à ce bureau. Montréal, 9 Septembre 1851. AVIS. UN MAITRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS et L'ANGLAIS et muni de bonnes recommandations, trouvera une place d'INSTITUTEUR à Ste. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. LEBLANC, curé du lieu. Montréal, 4 Juillet 1851. AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES. LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, ETC. L'Éditeur vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à reliures ornementées, enor, etc., et de gravures et propres à être distribués à titre de récompenses, aux examens scolaires. Il en disposera de prix très réduits. J. B. ROLLAND.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table listing steamship departures from Liverpool to New York, Boston, and other ports, including ship names, departure dates, and agents.

Durant l'hiver, le service des paquebots se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partant alternativement tous les 15 jours.

ON demande trois maîtres d'écoles capables d'enseigner l'anglais et le français les premiers principes de l'écriture, de Grammaire et d'Arithmétique.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTUEIL

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

Le nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande route de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez J. M. LAMOTHE, Libraire.

COLLEGE JOLIETTE.

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1re. Année.—Éléments des deux langues; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie. 2me. Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement. 3 0 0 Piano. 3 0 0 Musique. 1 10 0 Les autres instruments. 0 5 0 Dessin. 0 5 0 Abonnement à la bibliothèque. 0 2 0 CHAMPAGNEUR, Prop. Industrielle, le 1 septembre 1851.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

RECUEIL DE CHANT GREGORIN A l'usage des Eglises du Canada. CONTENANT: LES MESSSES DE GRADUEL, tous les HYMNES ET PROSES, les HYMNES ET ANTIENNES en l'honneur de la Ste. Vierge, sur les AIRS anciens et nouveaux, aussi les TONS ou PROCESSIONNELS sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX, avec toutes les Différences FINALES; les MESSSES pour APOSTOLÉ, PIES HIL et le LIBERA, tels qu'ils sont en usage au Professionnal, et arrangés en musique pour le chant et l'accompagnement.

Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal, Montréal, 10 Mai 1851.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrémité sud-ouest de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le boulevard et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du pont et des débarcadères des chemins de fer. Prix égal à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal, Montréal, 10 Mai 1851.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2EME EDITION. TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITE: LA lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les continents de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formées de reçu, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE! M. M. HERYEON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT DE COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au No. 97, rue St. Paul, où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment d'ORNEMENTS d'EGLISE de toute description. CALICES, CIBOIRES d'argent, OSTENSIBLES, VASES, CHANDELIERES, CROIX, CHRISTES de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice de la Mes-e, reconnu pour être pur, ENCENS, CIRE blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—\$10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRESIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BOURRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'hon. L. T. DRUMMOND, Sous-secrétaire-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Quebec.—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. St.-R. Harrower, ECR. Melbourn—Thos. Tait, ECR. St. Andrews—Frank Far-

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de «non-credit» ayant été adopté par le Bureau, un fra crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en soute un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur intention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5; Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE et Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel, Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DEVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.